

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 22 Octobre 2015 à 20 heures

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes COULON, SIGNORET, BILLOUD, CHABRIDON et PARENT, Mrs PRUDENT, GUILLEMIN, PANNETIER, REVILLON et LAMY-PERRET

M REVILLON est désigné secrétaire de séance

Le compte-rendu du 17 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que deux points soient rajoutés à l'ordre du jour : regroupement intercommunal et désignation de l'agent recenseur pour la campagne 2016. L'assemblée accepte à l'unanimité.

Travaux Rue du Glamont

Concernant les travaux d'enfouissement, les gaines sont mises en place, il reste à câbler et à faire les traversées de la Rue. L'enfouissement sera terminé d'ici la fin de l'année même si nous sommes tributaires du planning de France Telecom difficilement prévisible. En début d'année, les dossiers de consultations des entreprises seront lancés par le géomètre. La transformation complète de la chaussée est à la charge du département. Lors de la réunion du 03 Octobre dernier, leurs services ont stipulé que le département allaient faire intervenir leur laboratoire en collaboration avec le géomètre afin d'étudier la structure de la route. Il faut éviter, à cause de l'écoulement des eaux, que la chaussée soit rehaussée.

Au niveau des subventions, le Département nous a accordé 9404 euros pour l'élaboration du chemin piétonnier et l'acquisition d'un radar pédagogique, 7070 euros pour le programme d'investissement des communes et l'État 19 000 euros dans le cadre la DETR.

Accessibilité de la voirie et des bâtiments

La Commune s'est engagée dans l'agenda d'accessibilité de rendre accessible d'ici fin 2015 le cimetière et l'agence postale. Par conséquent, nous allons en profiter pour matérialiser les marquages au sol aux normes d'accessibilité : passages piétons Rue Saint-Exupéry et Rue des Acacias et matérialisation des places de parking pour personnes à mobilité réduite à la poste, à la mairie et au cimetière. Le devis est accepté pour un montant de 1827,37 euros.

Délibérations

1/ la communauté de communes a décidé de verser aux communes une dotation de solidarité communautaire. Pour l'instaurer, la communauté de communes a dû modifier ses statuts, modification qui doit être approuvée par les communes membres. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, accepte la modification des statuts de la communauté de communes Mâconnais Val de Saône qui consiste à instaurer la dotation de solidarité communautaire.

2/ Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire demande à ce que les communes du territoire communautaire se prononce sur le projet qu'il a présenté dans le cadre du regroupement intercommunal. Il souhaite une fusion entre la communauté de communes Mâconnais Val de Saône et la communauté de communes du Tournugeois. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, qui propose une fusion entre le Mâconnais et le Tournugeois.

3/ Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Ghislaine JAZÉ agent recenseur pour la campagne qui aura lieu début 2016.

4/ Afin d'enregistrer la vente d'un terrain communal au département de Saône-et-Loire nécessaire à la création d'un nouveau giratoire, il convient de créditer le compte 024 (recette) d'un montant de 318 euros et de débiter le compte 70878 (recette), pour équilibre, du même montant.

Réunions diverses

1/Nuisances sonores et infrastructures

Un projet est présenté pour contrer les bruits dans certaines communes. Néanmoins seules celles concernées par des superpositions d'infrastructures (par exemple l'autoroute qui passe au-dessus d'une ligne de chemin de fer) pourront bénéficier d'une protection contre les bruits.

Les communes membres vont donc essayer de faire un courrier commun pour demander à ce que les protections soient étendues à d'autres communes aussi exposées.

2/La commission budget du 03 Octobre a démontré que les dépenses étaient maîtrisées mais que des recettes notamment de l'État restaient à encaisser.

3/Compte-rendu des activités scolaires à Viré

Les activités proposées sont bien perçues par les enfants et les familles. Une réunion à la Mairie de Viré aura lieu le 07 Novembre à 9h30 pour faire le point sur la participation financière des communes aux dépenses scolaires.

4/ L'assemblée générale de l'association DOREMI (stretching postural) a eu lieu dernièrement. Deux personnes de la commune sont rentrées au bureau, Mmes COULON et JAZÉ.

Questions diverses

-La municipalité décide de mettre en place des cédez le passage sur la Rue des Tessonnières qui débouche sur la Rue des Acacias. La matérialisation et le panneau en dehors de l'agglomération seront pris en charge par le Département et l'autre à la charge de la commune.

-L'office du tourisme a reçu un label qualité

-Les tours de permanences pour les élections régionales ont été définis.

-La demande pour l'implantation d'un pizzeria a été rejetée car il y en a déjà deux sur la commune.

-La réserve parlementaire du Sénateur Jérôme DURAIN pour l'aire de jeux a été accordée pour un montant de 2000 euros. Nous avons deux ans pour faire les travaux.

-Des dates seront proposées aux responsables de la poste pour l'inauguration de l'agence postale.

-L'ADMR organise une porte ouverte à Viré le Samedi 24 Octobre de 14h30 à 17h.

-Les 35 ans du CECL seront célébrés le 30 Octobre à 17 heures à Viré.

-Les plantations des fleurs d'automne seront faites le 24 Octobre à 9 heures en Mairie.

-Une réunion pour l'organisation du téléthon aura lieu le 31 Octobre à 10h à la Mairie. Le téléthon sera organisé cette année le samedi midi 05 Décembre car les pompiers de Mâcon vont passer sur la commune de 13h30 à 14h.

-Mme CHARPY-PUGET a intégré l'équipe de bénévoles de la bibliothèque.

-A la demande de Mme POUILLAT, un règlement intérieur à destination des associations sera rédigé.

La séance est levée à 22h30

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 Novembre 2015

Le Maire

Patricia CLÉMENT

AVIS

Le secrétariat de Mairie sera fermé le Jeudi 29 et le Vendredi 30 Octobre 2015.

Urgences Mme le Maire ou un de ses adjoints.